



8 Place du Matras
51340 VANAULT LES DAMES

☎ 03.26.41.25.72

✉ cotesdechampagneetsaulx@orange.fr

www.4cvs.fr

COMPTE RENDU REUNION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU JEUDI 14 MARS 2019

Présents : Jacky BERTON, Jean-Claude CABART, Henry Noël CHAMPENOIS, Joël CHANTEREAUX, Gérard CHRETIEN, Thierry DAUSSEUR, Caroline ISSENHUTH, Monique DEBRAND, Francis CHARLIER, André DESANLIS, Jacky DIMNET, Claudine DUBECHOT, Georges DUVNJAK, Jean-Jacques GARCIA, Georges GERARD, Jean-Claude GERARD, Hugues GERARDIN, Maxime GIRONDE, Denise GUERIN, Claude GUICHON, Laurent GYURICA, Sylviane HUSSON, Jean-Claude JOFFRES, Serge LADROIT, Joël LAGNEAUX, Jean-François LAKOMY, Joël LAMOUREUX, Sylvain LANFROY, Pierre LE GUILLOU, Laurence LE GUINIO SQUELART, Michel LECOCQ, Evelyne LEPAGE, Michel LINARD, Jean-Pierre LONGUEVILLE, Jean-Claude MANFE, Bernadette MICHEL, Martine MILLOT, Roger MOSNIER, Gérard MUNIER, Michel NICOMETTE, Rémi QUANTINET, Christian SEYS, Joël DELISSE, Gisèle PEGURRI, Solène WAWROWSKI, Laurence LEBLANC, Claude DOYEN

Représentés : Marie-Anne BREMONT, Pascal TRAMONTANA

Excusés : Christian BURGAIN, Olivier BUISSON

Absents : Marzéna FONTANIVE, Kévin LARCHER, Jean-Marie TASSINARI, Pierre-Marie DELABORDE, André HALIPRÉ, Carole GANSTER

I. PRESENTATION DU FESTIVAL « LA TETE DANS LE FION »

L'Adjointe au Maire de la Commune de Saint Amand sur Fion et Présidente de l'association chargée de l'organisation du festival « La Tête dans le Fion » est venue présenter ce dernier afin de trouver des soutiens auprès des communes en matière de financement, d'organisation ou de communication.

II. VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS

La Vice-Présidente en charge des Finances a présenté les comptes administratifs des différents budgets. M. Guichon n'a pas participé au vote, il est sorti durant leur approbation.

a. Budget Général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 490 587.28 €	1 646 277.34 €
Recettes	4 527 519.60 €	1 486 699.18 €
Résultat 2018	1 036 932.32 €	-159 578.16 €
Résultat de clôture 2018	1 745 288.84 €	-559 632.01 €
Solde RAR		-1 125 568.76 €
Besoin de financement		1 685 200.77 €

b. Ordures Ménagères

	Fonctionnement
Dépenses	970 078.12 €
Recettes	937 121.75 €
Résultat 2018	-32 956.37 €
Résultat de clôture 2018	27 863.58 €

c. OPAH

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	75 977.20 €	100 524.00 €
Recettes	84 088.00 €	0
Résultat 2018	8 110.80 €	-100 524.00 €
Résultat de clôture 2018	8 110.80 €	-100 524.00 €
Solde RAR		
Besoin de financement		100 524.00 €

d. Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	542 126.19 €	246 136.49 €
Recettes	980 288.86 €	354 761.24 €
Résultat 2018	438 162.67 €	108 624.75 €
Résultat de clôture 2018	438 162.67 €	75 971.38 €
Solde RAR		-343 707.00 €
Besoin de financement		267 735.62 €

e. SPANC

	Fonctionnement
Dépenses	30 222.99 €
Recettes	25 841.47 €
Résultat 2018	-4 381.52 €
Résultat de clôture 2018	-8 578.41 €

f. Bassuet

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	10 960.96 €	11 203.46 €
Recettes	0.90 €	53 730.36 €
Résultat 2018	-10 960.06 €	42 526.90 €
Résultat de clôture 2018	-10 960.06 €	-20 923.99 €

Ce budget étant clôturé au 31/12/18, il n'y a pas de report.

g. Maison de santé

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	68 827.88 €	21 572.89 €
Recettes	55 090.60 €	51 688.26 €
Résultat 2018	-13 737.28 €	30 115.37 €
Résultat de clôture 2018	-13 737.28 €	-347 927.94 €
Solde RAR		94 596.00 €
Besoin de financement		253 331.94 €

h. ZAE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	0 €	0 €
Résultat 2018	0 €	0 €
Résultat de clôture 2018	0 €	0 €
Solde RAR		0 €
Résultat cumulé	0 €	0 €

Tous les comptes administratifs et les comptes de gestion **ont été adoptés à l'unanimité.**

III. URBANISME

L'agent instructeur a demandé sa mutation à la communauté de Communes Vitry, Champagne et Der (CCVCD) afin de prendre le poste de responsable du Service Urbanisme.

Conscient des difficultés de recrutement sur un tel poste et des limites dues au fait que le service ne repose que sur une seule personne, le Président s'est rapproché de la Comcom de Vitry afin d'étudier la possibilité de mutualiser le service urbanisme, ce qui nous permettrait de conserver une continuité dans l'instruction de nos actes.

La CCVCD a accepté la proposition et nous soumet une convention afin de définir les termes de cette collaboration. Ainsi, la convention conclue pour 5 ans, prévoit une facturation à l'acte à la 4CVS.

Le Président demande si le Conseil est d'accord pour sous-traiter l'instruction des documents d'urbanisme à la CCVCD dans un cadre budgétaire précis.

Après débat, le conseil accepte de solliciter la CCVCD et donne pouvoir au Président pour négocier et signer la convention **à l'unanimité.**

IV. POINT SUR LA VOIRIE

Le Vice-Président en charge de la voirie fait le point sur les travaux en cours :

Etrepy : La visite préparatoire a eu lieu, le début des travaux est prévu en avril

Heiltz le Maurupt : les travaux sont en cours

Saint Amand sur Fion : les travaux sont déjà bien avancés

Saint Lumier en Champagne : les travaux sont terminés, le chantier doit être réceptionné la semaine prochaine.

St Lumier/Bassuet : La visite préparatoire est prévue en début de semaine prochaine, le début des travaux reste à confirmer.

Changy : les travaux seront réalisés quand la commune aura terminé l'eau potable.

Heiltz l'Evêque et **Pargny sur Saulx** : Les travaux sont terminés, ils doivent être réceptionnés.

Sermaize les Bains (rue du Chatelet), **Merlaut** et **Vitry en Perthois** : les travaux sont terminés et réceptionnés.

Saint Quentin les Marais, St Lumier la Populeuse : les travaux sont terminés, il reste à faire les travaux de peinture et la signalisation avant de pouvoir procéder à la réception.

Rue du Dr Fritsch à **Sermaize les Bains** : le SIEM a terminé les travaux, Eurovia doit revenir faire les enrobés sur les trottoirs.

V. POINT SUR LE SCOLAIRE

a. Fermeture de classe

La CDEN a eu lieu mardi dernier et une fermeture de classe a été proposée pour l'école de Vanault les Dames. Les élus et les parents se sont mobilisés contre cette fermeture et ont demandé le dédoublement de la classe de CP comme pour les écoles classées en REP suite aux annonces du Ministre de l'Education Nationale qui précisait que d'autres écoles en milieu rural pourraient être

dédoublées même si elles ne faisaient pas partie du Réseau d'Education Prioritaire.

Les élus ont mis en avant le fait que sur les 4 écoles qui sont rattachées au collège de Sermaize, seule l'école de Vanault les Dames n'était pas classée en REP, ils ont ainsi demandé une équité dans le traitement des élèves qui se rendent à Sermaize.

En fonction des postes restants en juin, le DASEN pourrait proposer le dédoublement de la classe de CP à Vanault les Dames pour la prochaine rentrée.

b. Ecole d'Heiltz le Maurupt

Nous avons constaté une dégradation de l'école d'Heiltz le Maurupt, la structure s'abîme à certains endroits ce qui entraîne un défaut de support des portes notamment.

Un recours va être établi soit avec la garantie décennale soit par le biais de l'assurance dommage ouvrage.

VI. VISITE DU PRESIDENT DE LA REGION GRAND EST

M. Rottner, Président de la Région Grand Est est venu lundi visiter la maison médicale de Vanault les Dames afin d'évoquer la désertification médicale.

Ce fût également l'occasion d'aborder d'autres sujets tels que l'éloignement de la Région, les Transports scolaires, la création de l'Agence de développement Economique ou encore le financement du FTTH.

VII. VŒUX POUR LE SYSTEME DE SANTE

Cf. feuille annexe

Les élus ont **approuvé à l'unanimité** le projet de délibération présenté.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

a. Projets solaires

La MRAE a donné un avis positif pour le projet de Pargny sur Saulx, la 4CVS n'est pas obligée de faire des études complémentaires, le PC pourrait être délivré en juin 2019 afin que le dossier puisse passer à la CRE de septembre. Les travaux pourraient être réalisés en 2020 pour une mise en service en 2021.

Concernant le dossier de Sermaize, il a été présenté cet après-midi au pôle ENR. Il faut rédiger un dossier Loi sur l'Eau, le Permis de construire pourrait être délivré en juin 2020, les travaux réalisés en 2021 pour une mise en service en 2022.

b. Prochain conseil

Mercredi 24 avril au lieu du jeudi 11 avril pour valider la modification du PLU de PSS

c. Inauguration de la rue du Docteur Fritsch

La date de l'inauguration de la rue du Docteur Fritsch à Sermaize les Bains est déplacée au samedi 11 mai à 10h30 afin que les collégiens puissent participer à la cérémonie.

LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL

AURA LIEU LE MERCREDI 24 AVRIL 2019 A 20H30